

LES BÉVUES DE LA VIGIE

L'éditorial d'Hugues de Jouvenel

Il est saisissant de constater à quel rythme, en fonction des fluctuations conjoncturelles, les prévisions macroéconomiques à moyen et à long terme sont radicalement révisées, que ce soit à la hausse lorsqu'une embellie apparaît, ou à la baisse si la situation se dégrade. Ainsi en fut-il encore, au cours des derniers mois, à mesure que nos plus fins prévisionnistes durent se rendre à l'évidence et constater que la crise financière intervenue aux États-Unis, contrairement à leur première analyse, entraînait en définitive une véritable récession de l'économie mondiale et qu'en France, par exemple, le chômage repartait dramatiquement à la hausse alors même que, 10 ans plus tôt, était anticipé à l'horizon 2010 le risque d'une pénurie généralisée de main-d'œuvre.

Telle est la raison pour laquelle, avant toute tentative d'exploration des futurs possibles — que celle-ci s'appuie sur les concepts et méthodes de la prévision ou de la prospective —, il me paraît primordial d'essayer de nous représenter aussi fidèlement que possible la situation actuelle, appréhendée au travers de sa dynamique temporelle longue, donc en faisant le tri entre d'une part ce qui est de nature purement conjoncturelle, et d'autre part ce que

l'on estime être réellement symptomatique, révélateur de tendances lourdes et émergentes de nature à jouer un rôle vraiment déterminant à moyen et à long terme. Ce travail d'analyse, de décryptage, d'identification et d'évaluation des germes ou racines de futurs possibles, que nous nous efforçons d'effectuer, notamment dans le cadre du système de veille prospective mutualisée (système Vigie) développé par Futuribles, me paraît de plus en plus essentiel. J'illustrerai ici mon propos par un exemple que j'estime particulièrement éclairant.

Souvenons-nous, en effet, du rapport publié en France voici exactement 10 ans sous la direction de Jean-Michel Charpin, alors Commissaire au Plan, sur l'avenir des retraites¹ (et j'oublie résolument l'avis présenté sur le même sujet, un an plus tard, par René Teulade au Conseil économique et social², qui estimait que la croissance économique française se situerait durablement entre 3 % et 4 % par an), considérant en substance que la France avait alors renoué avec une croissance économique durable, elle-même fortement créatrice d'emplois³.

L'analyse sous-jacente au rapport Charpin — que nous avons alors vivement critiquée — reposait sur l'idée

1. *L'Avenir de nos retraites*. Paris : La documentation Française, 1999.

2. *L'Avenir des systèmes de retraites : avis*. Paris : Journal officiel / Avis et rapports du Conseil économique et social, 2000.

3. Voir mon éditorial « La fée croissance » et l'article d'Alain Parant, « Retraites, la confusion organisée. Le débat sur l'avenir des retraites en France ». *Futuribles*, n° 252, avril 2000.

que le regain de croissance économique et l'heureuse dynamique de création d'emplois observée depuis 1998, constituaient les signes avant-coureurs d'un « nouveau Kondratiev ascendant », donc d'une nouvelle ère de prospérité durable dopée par un environnement international favorable et par l'arrivée à maturité des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ainsi prévoyait-il, outre l'amélioration spontanée de l'équilibre financier des régimes sociaux, que la création nette de cinq millions d'emplois supplémentaires d'ici 2010 permettrait d'éradiquer le chômage d'autant plus aisément que la population active irait, à partir de 2006, en déclinant, ceci risquant même d'entraîner une pénurie généralisée de main-d'œuvre. Pénurie qui, évidemment, permettrait de maintenir plus longtemps en emploi les seniors que, jusque-là, la France avait fâcheusement encouragés à quitter leur activité professionnelle de plus en plus précocement.

En d'autres termes, il affirmait que, alors que les décennies précédentes avaient été marquées par un chômage important entraînant une flambée des dépenses sociales correspondantes, la France serait venue à bout de ce fléau et, souffrant de pénurie de main-d'œuvre, pourrait sans difficulté allonger la durée d'activité professionnelle des actifs à due proportion de leurs gains d'espérance de vie, et donc remédier au risque d'une envolée des dépenses de retraite.

À la même époque, ayant nous-mêmes engagé un exercice de prospective sur les retraites, nous faisons une autre analyse, considérant en

substance que la forte croissance économique de la fin des années 1990 ferait long feu, que la dynamique de création d'emplois ne durerait pas davantage, que le grand retournement démographique anticipé à l'horizon 2006 n'entraînerait pas d'inversion majeure quant à la croissance de la population active, que le chômage n'était que la partie la plus visible d'un iceberg infiniment plus vaste (le sous-emploi)... Et que nous risquions de nous trouver, à l'horizon 2010, confrontés à la fois à un chômage important et à l'impossibilité de relever, comme cela eût été nécessaire, le taux d'emploi très faible aussi bien des jeunes que des 50 ans ou plus⁴.

Faut-il nous réjouir que les événements nous aient donné raison et en tirer une quelconque gloire ? Ou, tout au contraire, déplorer que notre analyse s'étant avérée plus pertinente, elle n'ait point conduit les responsables à adopter les mesures qui eurent permis de l'invalider ? Je pencherais plutôt pour la deuxième option, en rappelant simplement que la vraie efficacité de l'anticipation se mesure à l'aune des actions entreprises (même si les auteurs de la réflexion ne sont point les mêmes que ceux qui ont la responsabilité de l'action). Mais l'autre leçon qui se dégage de cette histoire est que le premier défi, dans toute démarche de prospective, réside bien dans l'interprétation que nous nous forgeons de la dynamique actuelle, donc dans l'analyse que nous faisons de la crise en cours, qui constitue, à mes yeux, un préalable indispensable à la réflexion qui s'impose sur les moyens d'en sortir. ■

4. *Ibidem* et DELANNOY Benjamin, JOUVENEL Hugues (de) et PARANT Alain. « Les retraites en France à l'horizon 2040. Un essai de prospective ». *Futuribles*, n° 268, octobre 2001, pp. 5-30.